

## La bonne gouvernance, une culture de la paix ?

**Patrick Simon**

Directeur adjoint IDRP<sup>1</sup>

Avril 2004

Il n'existe pas encore de définition de ce concept qui soit acceptée à l'échelle internationale. Mais il est estimé, de manière générale, qu'il comprend les dimensions clés suivantes :

- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques et sociales judicieuses;
- une gestion compétente du secteur public, l'existence d'un noyau d'administrateurs professionnels et une fonction publique efficace;
- l'existence d'un cadre juridique bien conçu, prévisible et assorti d'un pouvoir judiciaire fiable et indépendant;
- un très faible degré de corruption dans la vie publique et l'existence de mécanismes efficaces de lutte contre cette corruption lorsqu'elle est constatée;
- l'intégrité et la responsabilité financières, ainsi que la présence de structures garantissant qu'un gouvernement rende compte de sa gestion financière et fasse preuve de transparence;
- un niveau pertinent de dépenses militaires et l'exercice par les forces armées de rôles appropriés dans la vie civile.

Par contre, les principes de bonne gouvernance tels que définis dans un document du PNUD en 1997 sont une bonne base de réflexion :

### 1. Participation

Tous les hommes et toutes les femmes devraient avoir voix au chapitre en matière de prise de décisions, directement ou par l'intermédiaire d'institutions légitimes qui représentent leurs intérêts. Une participation aussi large est fondée sur la liberté d'association et de parole, ainsi que sur les capacités nécessaires pour participer de façon constructive à la prise de décisions.

### 2. Primauté du droit

Les cadres juridiques devraient être équitables et les textes juridiques appliqués de façon impartiale, en particulier les lois relatives aux droits de l'homme. Transparence — La transparence est fondée sur la libre circulation de l'information. Les personnes concernées peuvent directement avoir accès aux processus et aux institutions et l'information accessible est suffisante pour comprendre et assurer le suivi des questions.

### 3. Capacité d'ajustement

Les institutions et les processus doivent viser à répondre aux besoins de toutes les parties prenantes.

### 4. Orientation du consensus

La bonne gouvernance joue un rôle d'intermédiaire entre des intérêts différents afin d'aboutir à un large consensus sur ce qui sert le mieux les intérêts du groupe et, le cas échéant, sur les politiques et les procédures.

### 5. Équité

Tous les hommes et toutes les femmes ont la possibilité d'améliorer ou de maintenir leurs conditions de vie. Efficacité et efficacité — Les processus et les institutions donnent des résultats en fonction des besoins, tout en utilisant au mieux les ressources.

---

<sup>1</sup> Institut de Documentation et Recherche sur la Paix ; site Internet : <http://www.institutidrp.org>

## 6. Responsabilité

Les décideurs au niveau du gouvernement, du secteur privé et des organisations de la société civile rendent des comptes au public, ainsi qu'aux parties prenantes institutionnelles. Cette responsabilité diffère en fonction de l'organisation et selon que la décision est intérieure ou extérieure à l'organisation.

## 7. Vision stratégique

Les dirigeants et le public ont une vaste perspective à long terme de la bonne gouvernance et du développement humain, ainsi qu'une idée de ce qui est nécessaire à un tel développement. Par ailleurs, ils comprennent dans toute leur complexité les données historiques, culturelles et sociales dans lesquelles s'inscrit cette perspective.

Ces caractéristiques essentielles, qui sont interdépendantes, se renforcent mutuellement et ne peuvent exister indépendamment.

## **Quelques pistes suggérées par le CETIM<sup>2</sup> à la *Commission des droits de l'homme* 2004**

Quelles seraient donc les transformations indispensables à réaliser pour construire un monde démocratique, assurant aux peuples de meilleures conditions de vie et leur participation effective aux processus de prise et de mise en œuvre des décisions ? La réflexion devrait prioritairement porter sur :

- 1) la modification des règles d'accès aux marchés et des systèmes monétaires et financiers, ce qui passe par la refonte du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC ;
- 2) l'instauration d'un système de fiscalité et de redistribution à l'échelle mondiale, plus cohérent et ambitieux qu'une « taxe Tobin » ;
- 3) l'arrêt de la régulation du système mondial par la guerre, grâce à la démilitarisation de la planète et au maintien de la paix ;
- 4) le renforcement et la démocratisation de l'ONU, conciliant droits de l'individu et des peuples, droits politiques et sociaux, universalisme et diversité des cultures.
- 5) la gestion collective des ressources naturelles, mises au service des peuples, et le respect de l'environnement.

Telles sont selon nous les conditions sine qua non de sociétés civiles dynamiques, d'États souverains et authentiquement démocratiques, de régionalisations autonomes renforçant les positions des pays défavorisés du système mondial, mais aussi de l'accomplissement même de l'objectif des droits de l'Homme, dans leurs dimensions autant individuelles que collectives : alimentation, santé, logement, éducation, sécurité, État de droit, justice, égalité...

## **La bonne gouvernance et les besoins fondamentaux humains**

La bonne gouvernance doit permettre de conjuguer être et avoir, doit permettre de conjuguer aussi les droits et les devoirs d'une communauté d'intérêts communs, des individus eux-mêmes.

Être et avoir sont indissociables dans une société mondiale, et ce, au-delà du seul droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Quand des individus, des peuples n'ont pas le droit d'avoir, comment peut-on exiger d'eux qu'ils aient seulement des devoirs ? Hobbes ne rappelait-il pas que « C'est un droit de nature, pour chaque homme, de pouvoir faire tout son possible pour préserver son existence et son être » (Léviathan, Sirey, 1971) ? Dans la mondialisation en cours, il nous faut être attentif à cela. Le droit à la subsistance est un de ces droits fondamentaux pour pouvoir construire une paix durable. La bonne gouvernance n'aurait pas de sens autrement.

<sup>2</sup> Centre Europe Tiers Monde à Genève.

Les enjeux géostratégiques ne pourront faire indéfiniment l'impasse sur cet aspect. La fracture sociale comme la fracture entre le nord et le sud, entre l'ouest et l'est sont porteuses de dangers pour l'ensemble des humanités. Mais plus encore un modèle unique de consommation et de développement ou de minima de pauvreté. La bonne gouvernance ne se situe pas forcément au sein de la culture occidentale. Chaque culture a son apport à l'humanité. D'où l'idée également qu'il y a des humanités. Par contre, les intégrismes, idéologiques, religieux, économiques de par et d'autres sont aussi destructeurs des valeurs humaines.

Au-delà des besoins basiques tels qu'avoir à manger à sa faim, avoir accès aux ressources naturelles, avoir un toit et vivre en sécurité individuelle et collective, il convient de définir les besoins fondamentaux des êtres humains dans leur rapport au monde. Dans un ouvrage écrit antérieurement (« Chemins vers l'autre », Editions Lacour, 1990), j'en rappelais sept. Si on les rapprochent de ce que nous vivons aujourd'hui au travers de la question de la mondialisation et des facteurs de risques, je pense toujours qu'ils sont un bon questionnement :

-Besoin d'équilibre : stabilité, continuité dans la vie quotidienne, le cadre de vie.

- Besoin d'exploration, lié à la curiosité sur l'extérieur. Egalement il s'agit d'une qualité d'écoute et de communication qui implique la reconnaissance de l'autre, savoir l'entendre avant de lui répondre ou de lui communiquer quelque chose.

-Besoin d'individualité, reconnaissance en tant qu'être original avec des différences de caractère, d'idéal, de sensibilité, de projet.

-Besoin de sociabilité, dans une volonté sociale commune. C'est la coopération qui implique de faire quelque chose avec l'autre, de le négocier avec lui parce que pour coopérer il faut une émulation, une médiation, une reformulation des objectifs de chacun pour qu'ils deviennent communs et nouveaux.

-Besoin de prise de conscience, de compréhension des choses qui nous entoure. Avoir confiance en soi, ce qui implique que l'on n'a pas ou plus peur de l'autre. Pour s'ouvrir vers l'autre, il faut s'accepter, se sentir bien, se laisser éventuellement guider par lui.

-Besoin de créativité intellectuelle ou manuelle, esthétique. La créativité comme résultat de conflits solutionnés. C'est le choix de la vie contre le choix de la mort. C'est aussi s'ouvrir sur l'extérieur parce que la créativité est don à l'autre.

-Besoin d'intentionnalité, l'individu comme être inachevé, mouvant.

### **Logique de bonne gouvernance et culture de la paix**

De ce point de vue, nous pouvons alors caractériser ce que serait une culture de paix. Elle serait une culture de liberté et de respect universel, qui prônerait tous les droits de la personne ainsi que la responsabilité collective des droits et devoirs de chacun :

- Festival de diversité : refus des dominations, des exploitations et des discriminations dans l'ensemble des structures sociales ;
- Reconnaissance du devoir de solidarité. Les peuples sont ni exploitables, ni remplaçables ;
- Reconnaissance des interdépendances globales des besoins humains et de responsabilité à l'égard de l'avenir de l'Humanité.
- Education valorisant la solidarité humaine, la mutualisation et la justice, incluant tout être humain ;
- Médiation, compréhension mutuelle, réconciliation, place pour les sagesses anciennes et les savoirs nouveaux ;
- Droits égaux de tous les êtres humains, la dignité humaine et le respect des systèmes vivants ;
- Développement de la société civile et de la démocratie participative ;
- Sécurité moins tributaire de l'armement.

Dans ce contexte, une logique de culture de la paix ne peut s'élaborer que dans une construction progressive et tout au long de la vie.

« C'est un ensemble des représentations et des savoir-faire contribuant au succès des processus de paix. Participent à la culture de paix le développement des principes démocratiques, la promotion des normes de droit, la diffusion de représentations moins partiales de l'histoire ou de la société d'un pays. »<sup>3</sup>

Et dans ce cadre, la bonne gouvernance serait aussi décliné comme le thème central du rapport *La responsabilité de protéger*, un concept selon lequel les États souverains ont l'obligation de protéger leurs propres citoyens contre des catastrophes évitables, mais en vertu duquel aussi, s'ils refusent ou ne sont pas en mesure de le faire, cette responsabilité incombe à la communauté internationale.

C'est s'interroger sur le besoin de plus d'humanité « La responsabilité qui ne doit rien à ma liberté, c'est ma responsabilité pour la liberté des autres. Là où j'aurai pu rester spectateur, je suis responsable, c'est-à-dire encore parlant » dirait autrement Emmanuel Lévinas.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Culture de la paix définie par l'UNESCO.

<sup>4</sup> Emmanuel Lévinas dans « Humanisme de l'autre homme » Editions Fata Morgana, Paris, 1972.